

SOURCE : Siskinds LLP, Cavalluzzo Shilton McIntyre Cornish LLP, et Siskinds, Desmeules, sncrl

10 juin 2017

Avis d'approbation du règlement dans les actions collectives portant sur les valeurs mobilières de la Société Financière Manuvie («SFM»)

Toronto, ON et Québec, QC – (Marketwired – le 10 juin 2017) – La déclaration suivante est émise par Siskinds LLP, Cavalluzzo Shilton McIntyre Cornish LLP, et Siskinds, Desmeules, sncrl (les « Avocats du Groupe ») relativement à deux actions collectives contre Manulife Financial Corporation.

Avez-vous acheté des actions de la Société Financière Manuvie (« SFM ») entre le 26 janvier 2004 et le 12 février 2009?

Une entente de règlement a été conclue dans le cadre d'une action collective alléguant que la SFM a faussement représenté la suffisance de ses pratiques de gestion du risque et a omis de divulguer l'ampleur de l'exposition de la Société aux risques liés au marché des actions et aux taux d'intérêt.

SFM a accepté de payer 69 000 000\$. L'entente de règlement constitue un compromis relativement aux réclamations, lesquelles sont contestées, et ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité ou d'actes fautifs.

Le règlement a été approuvé par les cours de l'Ontario et du Québec. Les Cours ont nommé Crawford & Company et Garden City Group, LLC comme Administrateurs du règlement. Afin d'être éligible à un dédommagement, les membres du groupe doivent soumettre un Formulaire de réclamation dûment rempli à Actions Collectives Portant Sur Les Valeurs Mobilières De La Société Financière Manuvie, c/o Crawford & Company and Garden City Group, LLC, Pièce 3-505, 133, rue Weber N, Waterloo (ON) N2J 3G9, avant le 9 octobre 2017. Si vous ne déposez pas de réclamation avant cette date, il se peut que vous soyez dans l'impossibilité de réclamer une partie du règlement et votre réclamation peut se voir prescrite.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur vos droits et sur la façon de les exercer, consultez l'avis en version détaillée ou l'entente de règlement, disponibles en ligne au www.reglementmanuvie.com ou appelez sans frais au : 1-844-634-8911.

###

Coordonnées des Avocats du Groupe :

Elizabeth Willatt
Siskinds LLP
Tél. : 1-877-672-2121 x 4221
elizabeth.willatt@siskinds.com

Melissa O'Connor
Cavalluzzo Shilton McIntyre Cornish LLP
Tél. : 416-964-5531
moconnor@cavalluzzo.com

Karim Diallo
Siskinds, Desmeules, sncrl
Tél. : 418-694-2009
karim.diallo@siskindsdesmeules.com